

Ordonnance

De regnans des monnoyes

Aux gardes de la monnoie
de Blois pour la closure des
Boettes des monnoyes

Le 25. may 1394.

Vous vous mandons que le
premier jour de juin prochain venant
vous cloiez les boettes de la dite
monnoie tant d'or comme d'argent
et icelle tant en nous envoier par
certain menages ou brues
pour les apporter et amener et
seulement toutes excursions en
et sans commandement aucun
particulier de la dite monnoie ou

à son lieutenant qu'il apporte
ouenvoye sciemment avec les dites
Boettes tout l'argent qu'il peut
devoir à cause de l'ouvrage de ces
Boettes pour continuer au paiement
de la dépense des hôtels du royaume
la royne avec toutes les décharges
qu'il a accusé de se encontre
certaines déclarations ou papiers de
délivrance des dites Boettes et
toutes les procédures et heures de
dites monnoyes et aucunes erreurs
pour les rendre au roy comme
il a partie. Si garder qu'en
un an deffaut escriu au par le 25
may 1594.